



MERVENTAIS

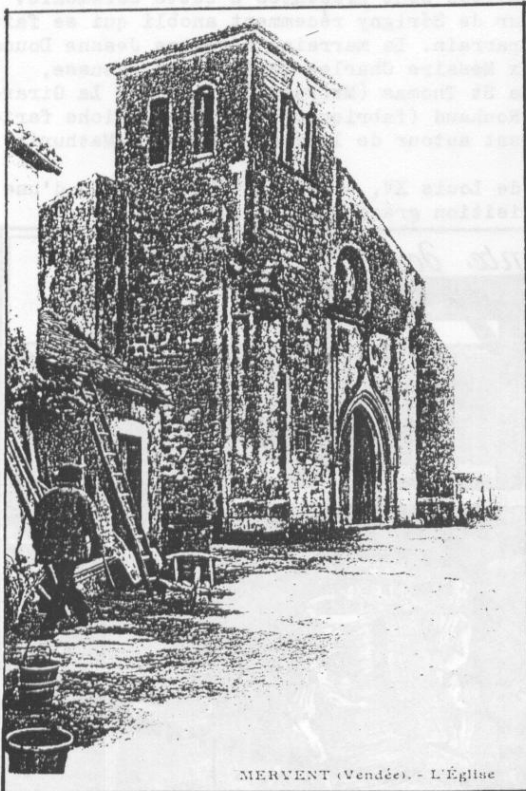
1721 - 1733 - 1854 - 1928

Trois siècles ... Quatre dates ...

Quatre événements importants marquant la vie de la paroisse Saint Médard de Mervent ... : acquisition, baptême et bénédiction de cloches nouvelles dont va être nanti le clocher de la petite église !

Mais remontons dans le temps ! !

Au XVII^e siècle, vers 1650, la paroisse de Mervent ne compte plus guère que 533 fidèles. La R.P.R. (Religion prétendue réformée) religion protestante, est adoptée par les plus riches familles. En 1655, on comptait encore " près de 200 âmes protestantes " à Mervent.



MERVENT (Vendée). - L'Église

Les " Fabriqueurs " sont chargés de gérer comme ils peuvent tout ce qui concerne les biens de l'église. Les possessions et revenus de celle-ci sont maigres et les dons n'affluent pas.

La foi des Merventais n'est pas très vive et l'église, mal entretenue, est presque à l'abandon.

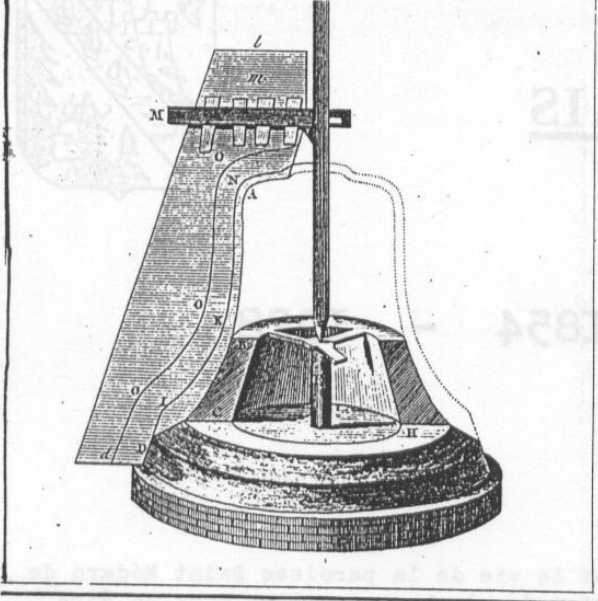
C'est en 1715 que le père Louis Marie Grignon dit " le Père Montfort " (nom de sa ville natale) vient prêcher une mission à Mervent afin d'y raviver la foi des habitants. Il trouve l'église dans un triste état.

" L'église de Mervent est délabrée, en ruines ... le toit crevassé, la charpente à demi pourrie ... les dalles manquent par endroits sur le sol de terre battue, cabossé et détremé par l'eau du ciel ... les murailles sont lézardées, les fenêtres sans vitraux et les murs auraient bien besoin d'être blanchis ... il n'existe plus guère de rideaux et de courtines autour de l'autel et les meubles de sacristie manquent.. " (extrait du Pouillé d'Alliot).

Monsieur de Montfort adjure les habitants de Mervent de se conduire en chrétiens et de faire des sacrifices pour restaurer l'église avant la fin de la mission de 1715. Il laisse sur place un de ses fidèles, le prêtre Adrien Vâtel, qui va " veiller sur les âmes et la maison de Dieu ".

Nous ne savons rien sur les travaux

Fonte des Cloches, Fabrication du Moule



siècle, Michel Verjus).

I721

: six ans après le passage du missionnaire, la communauté merventaise est réunie pour la bénédiction d'une cloche. Nous sommes sous le règne de Louis XV. Le fondeur de cloche se déplace alors et celle-ci fut certainement coulée au pied de l'église avant d'être juchée dans le beffroi.

" JEANNE " fut baptisée le quinzième jour du mois de juin. Nous ne connaissons ni son poids, ni sa taille. De hautes personnalités sont présentes à cette cérémonie.

Messire François Brunet, écuyer, seigneur de Sérigny récemment anobli qui se fait aussi appeler seigneur de Mervent, en est le parrain. La marraine est Dame Jeanne Doucet qui lui donne son nom. On y remarque son époux Messire Charles Moriceau de Cheusse, Messire Alexis Le Maignan, écuyer, seigneur de St Thomas (Mervent), Picard de La Girardière (près la Gde Perrure), Maître François Rouhaud (fabriquer en charge) riche farinier de Gourdan et tous les habitants de Mervent autour de leur curé Messire Mathurin Ouvrard.

I733

: toujours sous le règne de Louis XV, baptême et bénédiction d'une seconde cloche dont la paroisse a fait l'acquisition grâce aux dons des fidèles.

Celle-ci a été coulée le 9 octobre " en le bas de notre église ". Le fondeur se déplaçait encore et le travail se faisait à proximité du lieu de pose (voir gravure). Sous un hangar qui protégeait des intempéries, on creusait la fosse dans laquelle tout d'abord était fabriqués les moules de la cloche et ceci, vis à vis du fourneau de chauffe. Celui-ci servait à fondre le métal qui, en fusion, coulait par un canal, l'écheneau, et emplissait alors le moule de la cloche.

On imagine aisément l'animation qu'apporta cette fabrication dans notre village.

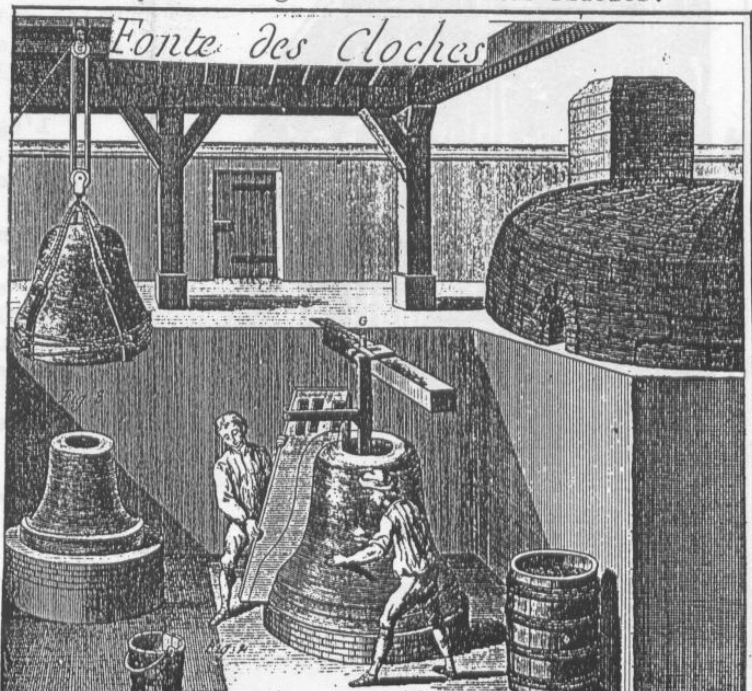
Le 28 octobre, la cloche " estimée peser trois cent cinquante livres " (175 Kg) est bénie par le curé Messire Mathurin Ouvrard, toujours à Mervent, assisté de Messire Jean Boidon curé de l'Orbrerie ainsi que Messire Pierre

de restauration effectués à l'instigation du Père de Montfort mais nous savons que sa visite à Mervent et son bref passage à la " Grotte aux faons ", d'où il fut délogé par les autorités royales, ont marqué à jamais notre commune.

Y avait-il une cloche à ce moment dans l'église ?

Historiquement, la destination des cloches est essentiellement religieuse; elles appellent les fidèles au service divin, pour les messes hautes et basses de la semaine, pour la messe dominicale, les vêpres, autres fêtes et cérémonies religieuses. Elles annoncent les solennités et cérémonies du culte: baptêmes, mariages, sépultures, communions et sonnent l'angélus qui, par la régularité de l'heure est un signal utile pour la classe laborieuse des campagnes. Elles font ainsi partie de la vie quotidienne.

Elles sont là aussi, en dehors de la vie religieuse lors des événements graves ou importants: tocsin en temps de guerre ou d'incendie, carillons de joie pour les bonnes nouvelles (Village et presbytère au XVIII^e



Clément Baudry, enfant du pays, prêtre chapelain de cette paroisse, fils d'une des plus riches familles de Mervent, les Baudry, marchands tanneurs, propriétaires de la Renaudière et de toutes les terres environnantes.

Cette cloche " CHARLES NICOLAS JEANNE " a pour parrain " Honorable et discrète personne Messire Charles Nicolas Moriceau, seigneur de Cheusse, grand sénéchal de la sénéchaussée de Fontenay ", mais aussi propriétaire du château de la Citardière où il y demeure de temps à autre.

Celui-ci, fils d'un riche marchand de draps et de soies, protestant de Fontenay, s'était hâté d'abjurer lorsqu'était arrivée la Révocation de l'Edit de Nantes. Il se fit par la suite, l'un des plus acharnés persécuteurs de ses anciens coreligionnaires et c'est lui qui en 1715 fit expulser de sa grotte le Père Montfort. Le souci d'honorabilité, peut être aussi celui de réhabilitation font qu'il est un des généreux donateurs qui ont permis l'achat de cette cloche.

Sa fille, Jeanne Charlotte en est la marraine. " Damoiselle Jeanne Charlotte Moriceau fille de Messire Charles Moriceau, grand sénéchal de Fontenay, lesquels dits parein et mareine (sic) ont donné leurs noms à la cloche ".

Les années passent ... et la Révolution ...

A Mervent nombre de familles vivent de la forêt. Entendent-ils, écoutent-ils ces ouvriers forestiers, au fond des ténements parfois bien loin du bourg, le son de la cloche ?

En ce milieu du 19^e siècle, " la Fabrique voudrait faire l'acquisition d'une grosse cloche que l'on entendrait de partout en forêt et même des hameaux les plus éloignés ".

Pour cette grosse dépense la Fabrique demande une subvention au Conseil Municipal qui se réunit et délibère sur la question. Cette délibération a donné lieu à un compte rendu dont nous vous donnons quelques extraits intéressants.

Le 21 octobre 1853 le C.M. se réunit en séance extraordinaire sous la présidence du maire, Monsieur Pierre Normand, farinier, Moulinneuf Pierre Mtre boisselier à la Chopinière, adjoint, François Arnaud riche fermier de la Cour du Nay, Jacques Croizé, maréchal taillandier aux Loges,

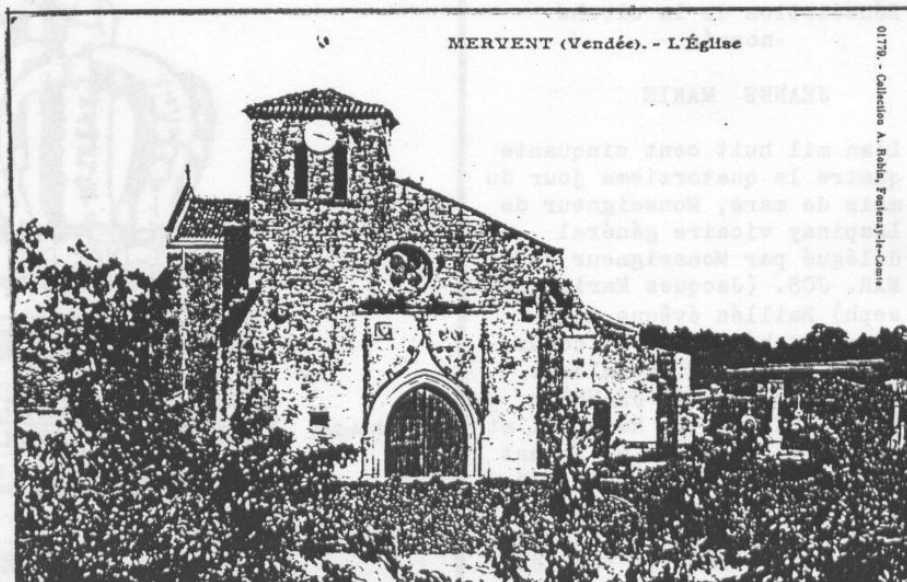
Barton Pierre, Normand Jacques, Bouillaud Jean, Poupin Louis, Chéssé Jean-François, Jourdain François, Charron Marcellin, Royer Louis, Boutin Joseph, Briffaud Jean.

Dans une réunion précédente le C.M. a déjà accordé à la Fabrique qui possède 1250F, une somme de 120 F pour " l'achat d'une cloche plus grosse au clocher ". Il considère aussi que les appréciations énoncées par la Fabrique sont pour le moins raisonnables et loin de toute exagération, mais le budget municipal est épuisé et les impositions extraordinaires déjà poussées jusqu'aux limites du possible comme le sait bien l'administration supérieure.

" Par conséquent la municipalité ne peut absolument rien voter pour la sonnerie, mais elle appuie de tout coeur la demande de la Fabrique et supplie le gouvernement de vouloir bien accorder à notre église, si pauvre, une somme de 1028 F pour produire le total de 2398 F, montant du devis présenté par Mr Bollée, maître de fonderie de cloches ".

Le C.M. trouve de bonnes raisons pour appuyer sa demande auprès de l'administration:

" La situation si exceptionnelle de Mervent dont le bourg se trouve entièrement enclavé et de tous cotés isolé au centre de la forêt domaniale → Des certificats du Brigadier de gendarmerie, du maire constatent que dans les huit dernières années, il y a eu trois incendies dans la forêt de l'Etat voisine du bourg de Mervent et que la cloche, quoique trop petite a été alors d'une grande utilité, pour appeler les habitants des villages les plus rapprochés. L'Etat pourrait récompenser l'établissement public qui appelle chacun au secours de ses biens par le tocsin.



— Les agglomérations importantes étant toutes séparées du bourg par de grandes distances et de vastes et épaisses forêts coupées par de profonds ravins qui interceptent le son, une faible sonnerie n'est que de fort peu d'effet en cas de besoin. L'Etat aurait donc le plus grand intérêt financier à ce que le bourg de Mervent possédât une forte sonnerie pour les cas d'incendie de ses propriétés qui entourent ledit bourg et gagnerait ainsi un souvenir de reconnaissance grâce à un secours généreux qu'il accorderait pour la sonnerie, d'autant plus que la Fabrique reste modérée dans sa demande sur le poids de la cloche et c'est une autre raison pour accéder à sa demande".

La Fabrique suggère aussi une nécessité réelle néanmoins de percer la voûte en pierres afin de hisser la cloche et de réparer aussi le beffroi.

Notons que cette délibération écrite de la main du secrétaire de séance et que nous rapportons (en partie ici) nous donne des détails sur la vie de Mervent au XIX^e siècle et nous montre aussi que les élus municipaux de cette époque étaient assez instruits.

Pour la cloche tant désirée nous savons que celle-ci fut finalement acquise et payée en partie par la Fabrique, par les offrandes recueillies dans la paroisse et dans le voisinage, auxquelles s'ajoutèrent les 120 F de la commune.

Le gouvernement participa-t-il à la dépense ? Rien ne nous permet de l'affirmer ! L'année suivante nous retrouvons dans les archives paroissiales ce document :

I854

Bénédition de la cloche
nommée

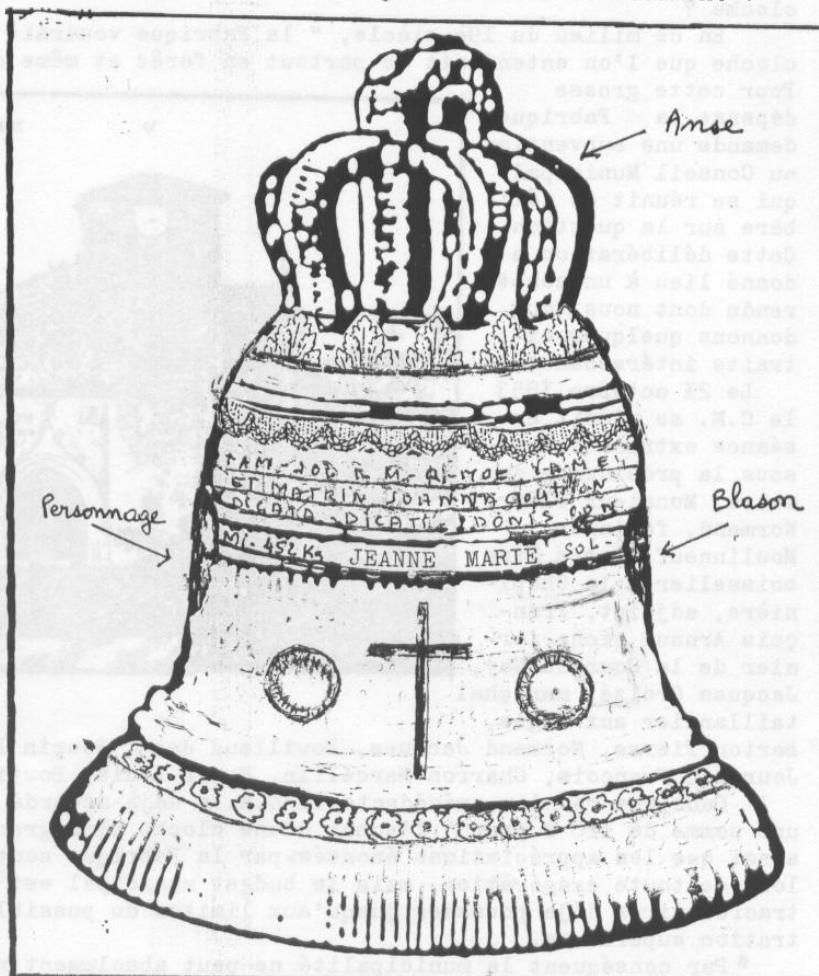
JEANNE MARIE

L'an mil huit cent cinquante quatre le quatorzième jour du mois de mars, Monseigneur de Lespinay vicaire général délégué par Monseigneur JAC. MAR. JOS. (Jacques Marie Joseph) Baillés évêque de Luçon, a béni dans le coeur de cette église une cloche de 452 Kg, nommée JEANNE MARIE, faisant la note SOL et fondue au Mans par Mr Ernest Bollée. Ladite cloche a été acquise aux frais de la fabrique aidée des offrandes recueillies dans la paroisse et dans le voisinage.

Les noms de tous les souscripteurs sont consignés par ordre alphabétique sur un registre qui se conserve dans les archives de la fabrique. Il avait été convenu que le parrain et la marraine seraient les personnes versant la somme la plus forte pour la cloche, si elles voulaient accepter cette fonction. En conséquence Monsieur Pierre Jourdain ... (illisible) de Perrure, et Dame Jeanne Couton, veuve, des Loges de cette paroisse, ont été parrain et marraine. En foi de quoi, je soussigné, curé, ai dressé le présent.

Le curé Jean Parlangeau fut prêtre de Mervent de 1851 à 1860. Pierre Jourdain possède alors toute la Grande Perrure qui est une très grosse propriété agricole, exploitée en famille. Dame Jeanne Couton, veuve, demeure chez l'un de ses fils aux Loges. Propriétaire du moulin, de presque toutes les bâtisses et les terres, c'est l'une des plus riches familles de Mervent.

Faute de ne pouvoir prendre de photo de JEANNE MARIE, nous avons essayé de vous la représenter le plus justement possible. Elle est accrochée au " mouton " de bois très vermoulu et fabriqué par des mains habiles, pour elle. Posée à 75 cm. du plancher du



clocher, elle mesure environ 1 m. de hauteur, avec une circonférence de 3 m. à la base et son battant fait 80 cm.

Sa " panse " est recouverte d'inscriptions en latin, dont :
 "... Montagnes, résonnez la louange du Seigneur ... Fleuves, bénissez le Seigneur ... ", entre autres, et tout ce qui a été transcrit sur le registre des B.M.S. (Baptêmes, Mariages, Sépultures) de Mervent, par le curé Parlangeau.

Sur son coté droit on peut voir le blason de l'évêque du moment avec sa devise " MONSTRA TE MATREM " (Montre-toi, Mère).

En face, un personnage sculpté en relief ressemblant à Saint Médard, sur la face arrière, une vierge, aussi en relief dans le bronze. Sur la face avant, une croix, et de chaque côté, des médailles du fondeur; " Exposition de Tours, médaille d'argent, Bollée, 1839 ", " Exposition du Mans, médaille d'argent, Bollée, 1842 ". Le haut est décoré de guirlandes et la base, d'une frise de fleurs.



I928

Et voici qu'en 1928, Mervent va fêter deux nouvelles cloches. Nous sommes monté au clocher et nous avons lu, ce qui suit, sur celles-ci :

" L'an de grâce 1928, Monseigneur Gustave Lazare Garnier étant évêque de Luçon et Monsieur Jean Marie Guilbaud étant curé de Mervent, j'ai été dédiée et j'ai été appelée

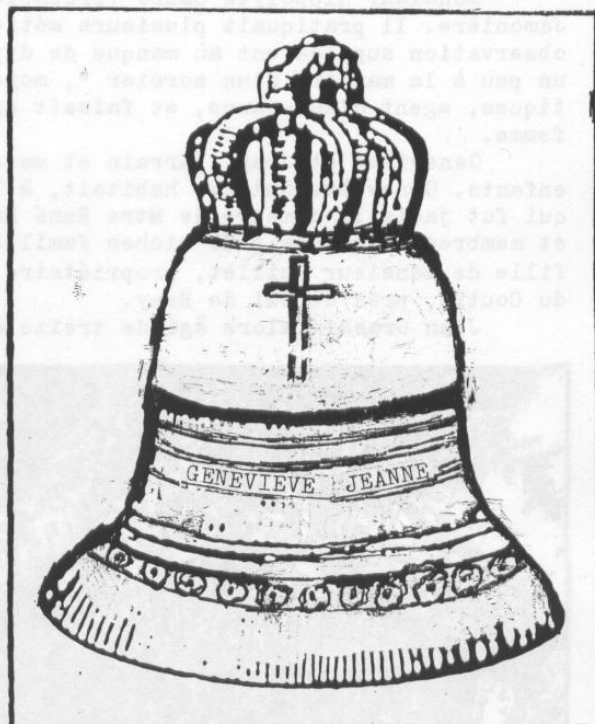
GENEVIEVE JEANNE

par mon parrain Jean Grassin et ma marraine Geneviève Guillet.

Don de Madame Marie Thibaud-Couton et de Monsieur l'abbé Albert ancien curé de la paroisse.

Je pèse 300 Kg et je donne le SI .
 Fonderie spéciale de cloches, Brest, Finistère " .

Posée à 75 cm du plancher du clocher, elle mesure 80 cm de haut pour une circonférence de 2,50m, son battant mesure 50cm.



" En l'an de grâce 1928, Monseigneur Gustave Lazare Garnier étant évêque de Luçon et Monsieur Jean Marie Guilbaud étant curé de Mervent, j'ai été dédiée et appelée

MARIE CYPRIENNE

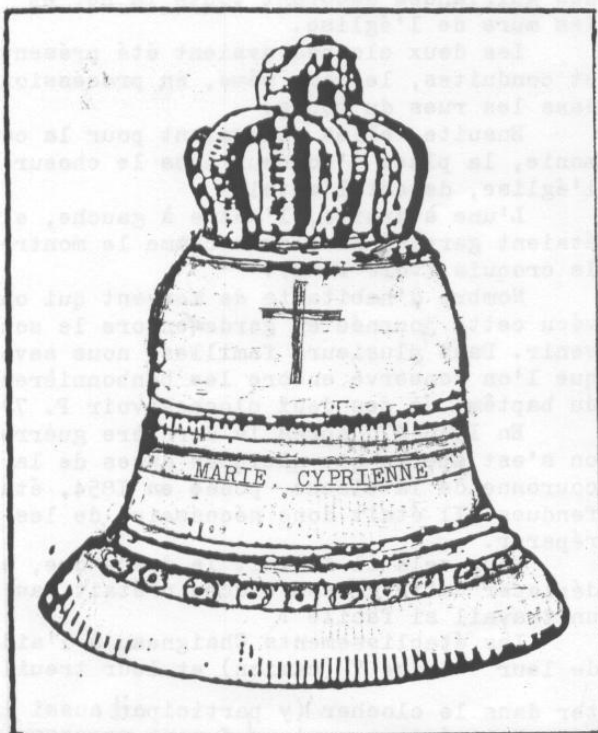
par mon parrain Hippolyte Sacré et ma marraine Marie Thibaud-Couton.

Don de ma marraine. Je pèse 400 Kg et je donne le LA .
 Fonderie spéciale de cloches, Brest, Finistère " .

Identique pour la décoration, à sa jumelle du jour, elle pèse cependant 100 Kg de plus. D'une hauteur de 90 cm pour une circonférence de 2,60 m , elle est accrochée à 2,50 m du plancher.

Marie Cyprienne porte le prénom de sa donatrice et marraine, ainsi que le prénom du fils de celle-ci, Cyprien décédé au combat pendant la guerre 14 - 18 .

Ces deux cloches furent achetées comme la grosse cloche de 1854, grâce, en partie à la générosité des paroissiens et en



particulier des parrains et marraines. Madame Marie Thibaud est la fille de P. 6 Madame Couton, des Loges, marraine de la cloche de 1854, elle est veuve de Jean Thibaud, riche propriétaire, qui possédait avec René Couton son beau frère, la propriété de la Basse Clavellière, et d'autres biens en particulier à la Guilbaudière et aux Ouillères où elle réside par la suite. On la surnomme " la Bourgeoise Thibaud " .

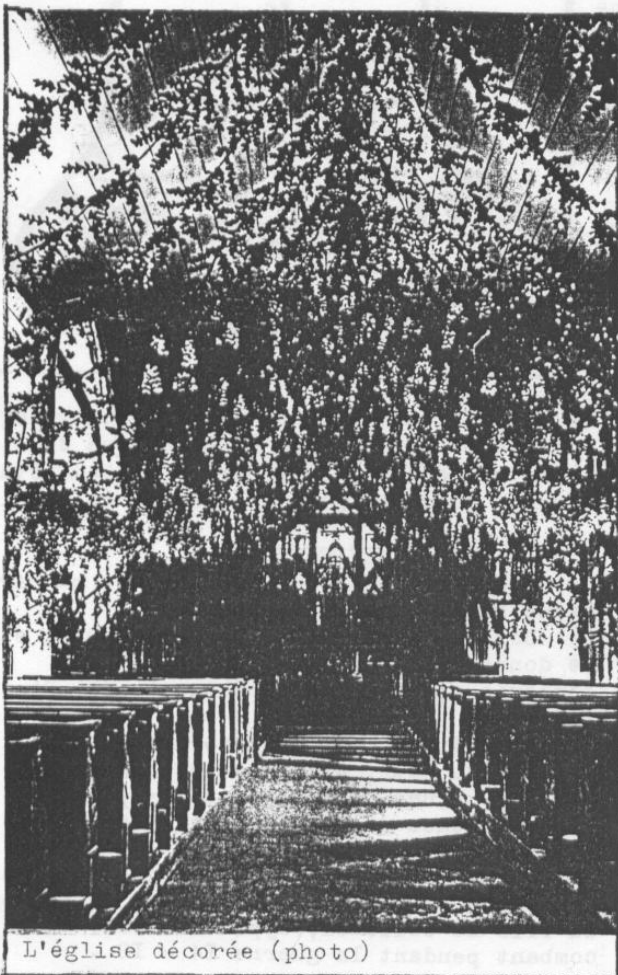
Pour participer à l'achat des cloches, elle vend vers les grands bois, au " Derlidon " en bordure de forêt, sept champs dont l'un a gardé encore aujourd'hui le nom de " Champ des Cloches " .

Monsieur Benjamin Albert (donateur), fut curé de Mervent de 1890 à 1907. C'est lui qui a fait construire sa maison à Pierre Brune. Après sa mort, cette maison a été transformée et elle est devenue la petite chapelle où les Montfortains célèbrent encore aujourd'hui, la messe, les dimanches de la belle saison.

Monsieur Hippolyte Sacré (probablement donateur puisque parrain) habitait la Jamonière. Il pratiquait plusieurs métiers : " vétérinaire empirique " (expérience et observation suppléaient au manque de diplômes) soignait selon ses méthodes " parfois un peu à la manière d'un sorcier ", moyennant finances ... , nombres d'animaux domestiques, agent d'assurance, et faisait également office d'expert. Sa femme était sage-femme.

Geneviève et Jean, parrain et marraine de la première cloche citée, étaient alors enfants. Geneviève Guillet habitait, à l'Ourdraire, la superbe " maison de maître ", qui fut jadis la demeure de Mtre René Mallet (1630) marchand tanneur et corroyeur, fils et membres, d'une des plus riches familles merventaise, pendant trois siècles. Elle était fille de Monsieur Guillet, propriétaire des carrières de calcaire et du four à chaux du Coutre, près de Cul de Bray.

Jean Grassin alors âgé de treize ans, est toujours merventais, et est propriétaire de la Bodinière. Il se souvient bien sûr de cette journée mémorable et possède toujours la bonbonnière du baptême des cloches.



L'église décorée (photo)

En 1928, tous les Merventais volontaires furent sollicités pour décorer l'église et préparer ce double baptême.

Chacun participa à la confection de nombreuses fleurs de papier, notamment de fleurs de glycine (que l'on voit très bien sur la photographie), qui avec des feuillages de " fragon ou petit houx ", formaient des guirlandes décorant toute la nef et les murs de l'église.

Les deux cloches avaient été présentées et conduites, le jour même, en procession dans les rues du bourg.

Ensuite, elles occupaient pour la cérémonie, la place d'honneur dans le chœur de l'église, devant l'autel.

L'une à droite, l'autre à gauche, elles étaient garnies de fleurs comme le montre le croquis (voir P. 7).

Nombre d'habitants de Mervent qui ont vécu cette journée en gardent encore le souvenir. Dans plusieurs familles, nous savons, que l'on conserve encore les bonbonnières du baptême de ces deux cloches (voir P. 7).

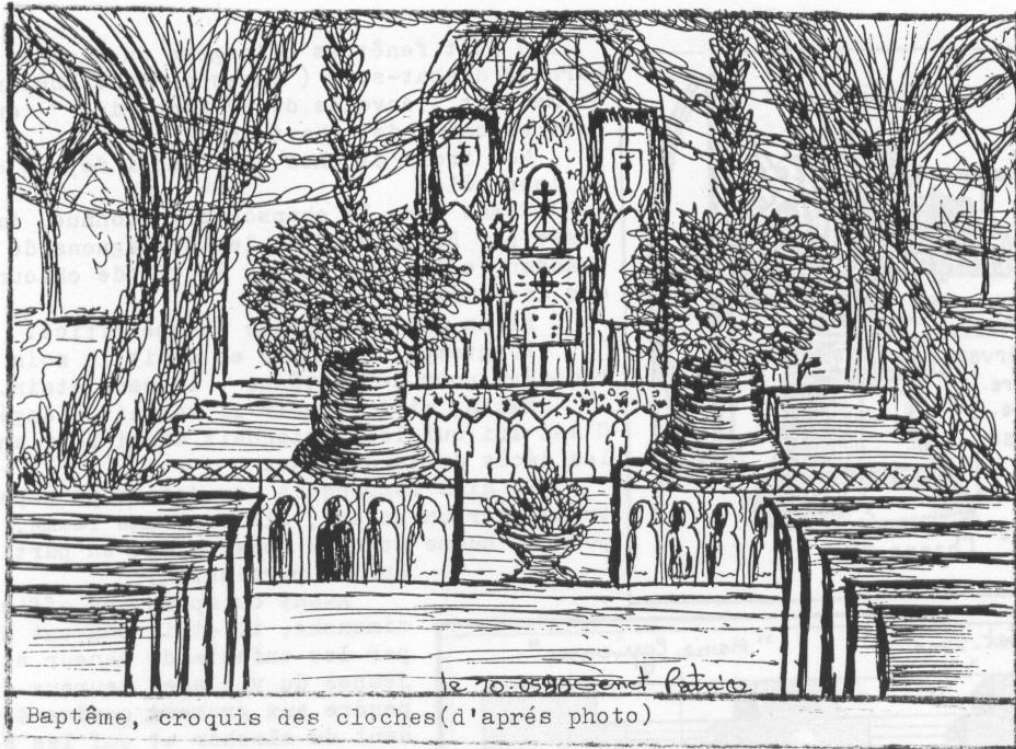
En 1946-47, après la dernière guerre, on s'est aperçu que quelques anses de la couronne de la cloche, posée en 1854, étaient fendues. Il était donc nécessaire de les réparer.

Pour cela il fallait la descendre, et déplacer cette grosse cloche n'était pas un travail si facile !

Les établissements Chaigneau à l'aide de leur " dodge " (camion) et leur treuil

ont descendu Marie Jeanne,

Après réparation, il a fallu la remonter dans le clocher (y participait aussi la Maison Royer). La force des engins et toute l'habileté des ouvriers furent nécessaires pour effectuer ces travaux délicats.



Baptême, croquis des cloches (d'après photo)

Qu'étaient devenues les cloches de 1721 et 1733. Nous n'avons pu trouver aucun document à ce sujet, à ce jour.

— Bien entendu, nous avons voulu voir les cloches et pour cela il nous a fallu grimper au clocher.

Avant le Concordat, seul, le curé ou desservant était dépositaire des clés du clocher et il pouvait refuser à quiconque l'accès au clocher. Mais voici que l'article 101 de la loi municipale de 1884, dit qu'une clé doit être aussi déposée entre les mains du maire, que celle-ci doit être, d'ailleurs payée par la municipalité et que l'accès du clocher n'est plus seul, réservé au desservant (Le Presbytère et la Chaumière au XVIII^e siècle, Michel Verjus).

Par une porte basse que nous avons ouverte avec une vieille clé rouillée, nous montons les trente cinq marches de pierre calcaire d'un escalier en vis qui nous conduit au beffroi.

Celui-ci, carré, étayé de grosses poutres, mesure environ 4 m sur 4 m et pas moins de 6 m de haut.

Dans son premier quart, Sud-Ouest, quand nous arrivons, se trouve " Geneviève Jeanne " à 60cm environ du sol.

L'autre quart droit arrière (voir gravure, page suivante) est occupée par " Marie Cyprienne " juchée à plus de 2,50 m du plancher du clocher.

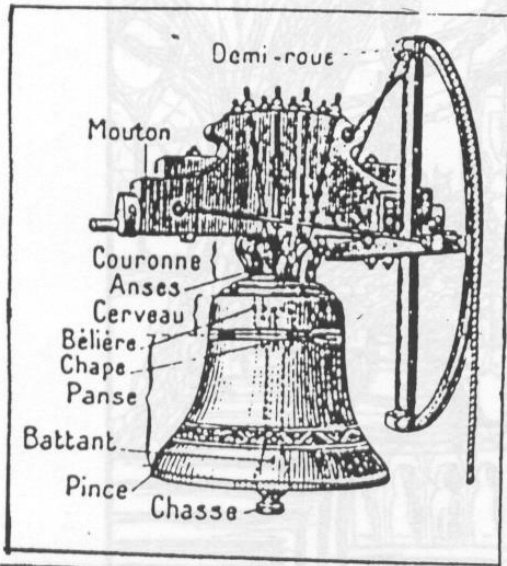
C'est d'ailleurs sur celle-ci que sont frappées les heures et les demi-heures.

A gauche du clocher, là où débouche l'escalier en vis, se trouve la plus grosse des trois cloches " Jeanne Marie " .

Celle-ci occupe plus du quart du clocher et est placée environ à 75 cm du plancher (voir, gravure page suivante).



Bonbonnière, photocopie de photo



Les huit fenêtres allongées du clocher, garnies d'abat-sons (lames de bois inclinées) permettent l'envolée des "sonneries" aux quatre coins de l'horizon.

Nos trois cloches ont rempli depuis ce temps là leur rôle.

Comme dans la chanson bien connue, immortalisée par Edith Piaf et les Compagnons de la Chanson, elles ont suivie la vie de chacun depuis des décennies.

Elles ont accompagné chaque office.

Longtemps, un homme en avait le soin et était rémunéré pour cette tâche : le sacristain.

Matin, midi et soir il sonnait l'angélus.

C'est lui qui les actionnait aussi pour annoncer les décès de la commune.

Le glas commençait par des coups espacés : trois pour un enfant, six pour une femme, neuf pour un homme et cela renseignait en partie chaque paroissien.

Avant ou après les offices du dimanche, il était souvent aidé par les enfants de chœur et des jeunes du village, heureux de se pendre aux grosses cordes descendant du clocher et qui les soulevaient bien au-dessus de sol, parfois, presque jusqu'à la voûte.

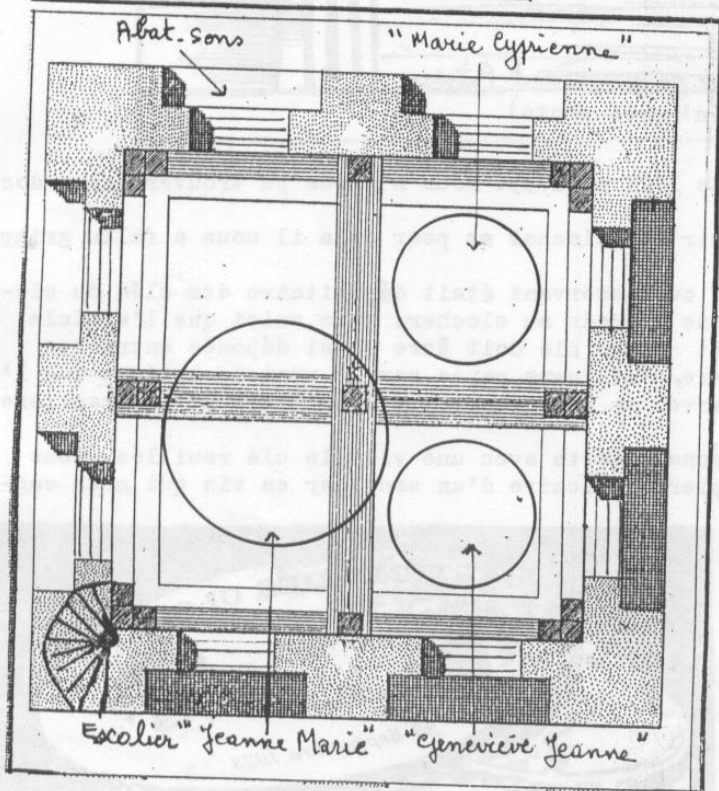
Il en était de même pour les jours de baptême quand la famille du nouveau né, faisait partager sa joie, tirant allégrement pendant que JEANNE MARIE, GENEVIEVE JEANNE et MARIE CYPRIENNE répan- daient leurs carillons joyeux.

Nous ne connaissons pas tous les sacristains de ce dernier siècle, mais il nous reste le souvenir de Monsieur Boutet, un petit homme, qui était bien souvent accompagné par la petite fille à la "Mère Baguette" ; et plus près de nous, bien sûr, des deux frères Bailly, "Z'Emile et Z'Hubert", et de André Guitton dit "Dudule".

Depuis plusieurs années maintenant les cloches et la pendule ont été électrifiées.

Plus besoin de sacristain !

Pourtant une grosse corde pend encore sous le clocher. Elle peut



toujours servir en cas de besoin.

JEANNE MARIE, GENEVIEVE JEANNE, MARIE CYPRIENNE, les trois cloches de l'église de Mervent ne seront plus pour vous des inconnues.

Vous connaissiez leur son, nous avons voulu vous conter un peu leur histoire. Nous espérons vous avoir fait plaisir en choisissant ce sujet.

Si vous avez d'autres renseignements, d'autres documents, nous serions heureux que vous nous les fassiez connaître.

" Car qui n'entend qu'un son, n'entend qu'une cloche ! "